



## « Partage du forfait internet entre voisins »

*Opération gratuite, du 30 mars au 18 avril 2015*

A l'occasion de son 2<sup>e</sup> anniversaire, le site internet [www.prettoo.com](http://www.prettoo.com) (prêt d'objets gratuit entre voisins de quartier) comptabilise les voisins qui décident de **partager leur forfait et leur boîtier internet**.

Pour participer, les voisins envoient à l'adresse [contact@prettoo.com](mailto:contact@prettoo.com) les informations suivantes :

- **Nombre de voisins** ayant décidé de partager leur forfait et leur boîtier internet
- **Economie mensuelle** réalisée par chaque voisin
- **Photographie** immortalisant le partage

Pour prévenir son voisin, **trois possibilités** :

- Modifier son **nom de réseau wifi** en inscrivant dorénavant « Je partage mon forfait avec Prettoo.com »
- Mettre une **petite pancarte Prettoo** dans sa cage d'escalier, en précisant son identité et son numéro d'appartement
- Replier son doigt sur sa paume et toquer à la porte des voisins

A l'issue de l'opération, Pretoo présentera **les résultats** :

- Combien de voisins **partagent** dorénavant leur forfait internet
- Combien d'**économies** ont été générées
- Combien de **boîtiers internet** ont été mis en commun
- L'**impact carbone** de la production d'un unique boîtier internet pour x voisins.

Le but de l'opération est donc triple : faire des économies financières, éviter la production de boîtiers internet individuels, entretenir du lien dans le voisinage.

Retrouvez la communauté des prêteurs d'objets sur les réseaux sociaux :



Et sur le site [www.pretoo.com](http://www.pretoo.com)

